

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

- Vu* la Constitution ; *Vu* le décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ; *Vu* le décret n° 2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ; *Vu* le décret n° 2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant attribution des membres du Gouvernement ; *Vu* la loi n° 010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ; *Vu* le décret n° 2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de santé (EPS) ; *Vu* le décret n° 2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers universitaires ; *Vu* le décret n° 2017-0593/PRES/PM/MS/ MINEFID du 10 juillet 2017 portant nomination d'administrateurs au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO ; *Vu* le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ; *Sur* rapport du Ministre de la Santé ; *Le* Conseil des ministres entendu en sa séance du 16 juin 2021;

DECRETE

ARTICLE 1 : Le mandat d'Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO (CHU-YO) des personnes dont les noms suivent, est renouvelé pour une dernière période de trois (03) ans :

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du Ministère de la santé :

- Monsieur Eric Nakaossebgandin TOUGOUMA, Mle 51 326 W, Administrateur des hôpitaux et des services de santé.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

- Monsieur Désiré SAWADOGO, Conseiller régional du Centre.

ARTICLE 2 :

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 06 juillet 2021



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et du Développement

Lassané KABORE

Le Ministre de la Santé

Charlemagne Marie Ragnag-Newendé OUEDRAOGO